

Accueil de Loisirs

MERCREDIS - FÉVRIER 2018

Activités
6-14
ans

Comme un chef !



Prévoir
une paire
de
chaussons



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS :

MJC MORTEAU

Tél : 03 81 67 04 25 - 03 81 67 64 66

alsh.inscriptions@mjcmorteau.com

www.mjcmorteau.com

L'ACCUEIL DE LOISIRS OUVRE TOUS LES MERCREDIS
DE 7H00 JUSQU'À 17H30

Possibilité de s'inscrire à la demi-journée ou à la journée,
avec ou sans repas.

Accueil et départs échelonnés :

- Accueil entre 7h00 et 9h30 pour le matin
- Accueil entre 11h30 et 14h00 pour l'après-midi
- Départ entre 16h30 et 17h30.

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE LUNDI 16H
 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.**

TARIFS 2017/2018	MORTEAU *				
	QF de 0 à 775	QF de 776 à 1125	QF de 1126 à 2026	QF de 2026 à 3300	QF sup. à 3300
JOURNÉE avec repas					
7h00 - 17h30	14 €	17,50 €	20 €	22,50 €	25 €
Avec Aide aux Temps Libres CAF du Doubs	10 €				
9h00 - 17h30	12 €	14 €	16,50 €	18,50 €	20,50 €
Avec Aide aux Temps Libres CAF du Doubs	8 €				
DEMI-JOURNÉE sans repas					
7h00 - 12h00	7 €	9 €	10 €	11 €	14,50 €
Avec Aide aux Temps Libres CAF du Doubs	5 €				
9h00 - 12h00	5 €	6 €	7 €	8,50 €	10 €
Avec Aide aux Temps Libres CAF du Doubs	3 €				
13h30 - 17h30	5 €	6 €	7 €	8,50 €	10 €
Avec Aide aux Temps Libres CAF du Doubs	3 €				
REPAS	4,30 €				

*** 1 € est à rajouter pour les familles non domiciliées à Morteau.**

Le tarif « avec Aide aux Temps Libres » n'est valable que pour les allocataires de la CAF du Doubs.

Il est possible de déduire les participations CE, MSA ou Aide aux Temps Libres des CAF autres que celle du Doubs sur présentation des justificatifs.

Les factures sont à régler à réception.

Pour le calcul de votre quotient familial (QF), merci de nous fournir votre dernier avis d'imposition. À défaut, le tarif le plus élevé sera facturé.

Pour venir à la MJC, tu dois avoir 6 ans révolus et avoir ta carte MJC (10 €) valable pour la saison en cours.

PIÈCES À FOURNIR :

- Fiche adhérent remplie au nom de l'enfant
- Fiche sanitaire de liaison
- Certificat médical de vaccination signé par le médecin traitant
- Photo d'identité
- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- Attestation de sécurité sociale
- Justificatif de quotient familial (CAF) ou photocopie du dernier avis d'imposition

L'accueil de loisirs de la MJC de Morteau est agréé par la DDCSPP de Besançon.
 Il est le fruit d'une collaboration entre :

